RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Pyrénées-Orientales
MAIRIE DE LATOUR-BAS-ELNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°15/2022

L'an deux mille vingt-deux et le huit mars, le Conseil Municipal de la Commune de **LATOUR-BAS-ELNE** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur François BONNEAU, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le mardi 1er mars 2022
Présents : M. BONNEAU François, M. LLUGANY Julien, Mme PIC Odile, M. CAYUELA Jean-Marie, Mme CAMPS Séverine, M. M'ZOURI Adel, Mme OLIBO Marie-Hélène, M. BERTRAN DE BALANDA Jean-Louis M. CAMALY Julien, M. COSTA Claude, Mme CULAT Danielle, Mme DEL AGUILA BARBE Anne, M. DECROCK Frédéric, M. DELANNE Claude, M. FILELLA David, Mme HOGNON Sophie, Mme JORDA Julie, M. PENEL Franck, M. ROGÉ Pierre, Mme ORTEGA-ROMERO Marie, , Mme SOUBIELLE Eva.
Excusés :, Mme INIESTA Nuria donne pouvoir à Mme SOUBIELLE Eva. Mme SENEGA DUPRÉ Patricia
Secrétaire de séance : Mme DEL AGUILA BARBE Anne.

Objet : « Développer et structurer l'offre cyclo touristique dans le département des Pyrénées-Orientales » réponse à l'appel à projet du Conseil Départemental

Monsieur le Maire informe que Conseil Départemental a lancé un appel **« Développer et structurer l'offre cyclo touristique dans le département des Pyrénées-Orientales ».** A travers cet appel à projets, le Département des Pyrénées-Orientales souhaite aider les Communes à mettre en place sur leur territoire des actions de structuration et promotion de l'offre cyclo touristique et donc les accompagner dans la réalisation de projets de ce type.
La Commune souhaite donc répondre à cet appel à projet afin de bénéficier d'un accompagnement technique et financier pour la création d'aire de repos cyclistes visant à favoriser l'utilisation des multiples itinéraires cyclables intercommunaux existants ou en cours de réalisation et favoriser le maillage territorial.
En effet par cette volonté de s'équiper d'une offre d'accueil cyclotouriste la Commune souhaite inciter plus d'usager à utiliser les modes doux pour leurs déplacements et offrir une véritable alternative aux déplacements motorisés.
Ce projet s'inscrit dans un schéma directeur des mobilités douces en cours d'élaboration par la Communauté de Communes Sud Roussillon.
Il permettra notamment de favoriser le cyclotourisme entre l'arrière-pays et le littoral, mais également de desservir des pôles générateurs de déplacement : écoles primaire, collèges, stades, campings, riverains du cœur de ville vers le littoral.

Monsieur le Maire donne lecture du dossier de candidature ci-annexé ainsi que du mode opérationnel, du plan prévisionnel des dépenses et du plan de financement.
Il demande au conseil municipal de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- APPROUVE le programme des travaux, le calendrier prévisionnel, le coût estimatif de l'opération d'un montant de 119.000 € HT ainsi que le plan de financement prévisionnel, ci-annexés à la présente,
- AUTORISE Monsieur le Maire à déposer le dossier de candidature,
- SOLLICITE une subvention à hauteur de 80 % sur le montant HT des dépenses éligibles auprès du conseil départemental dans le cadre de cet appel à projet,
- DIT que la dépense sera inscrite au Budget.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
François BONNEAU

MAIRIE DE LA TOUR-BAS-ELNE (66200)

Certifié exécutoire compte tenu de
Sa transmission en Préfecture
Sa notification
Sa publication
Le 09 mars 2022